



Depuis le début de l'année les injonctions administratives se succèdent à un rythme effréné se contredisant parfois sans vergogne.

Les enquêtes tombent sur les boîtes mails depuis fin août avec obligation de les remplir pour des dates intenable.

Ainsi, un tableau récapitulatif des dispositifs retenus pour les APC, la consultation sur les programmes et maintenant les « Assises de l'Education Prioritaire ».

Les collègues du 1<sup>er</sup> degré de l'ECLAIR des Provinces sont « invités » à participer à une première 1/2 journée sur ces « assises » mercredi 9 octobre.

Pour pouvoir tenir cette demi-journée, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré devront venir sur leur temps libre, avec une vague promesse de récupération de cette demi-journée grâce à la prise en charge des élèves par des moyens de remplacement, mais plus tard, sans date précise retenue.

Nous demandons le report de cette réunion car :

- une réunion de cette importance ne peut être fixée sur une invitation,
- elle doit correspondre à un calendrier réfléchi débouchant sur des convocations,
- la récupération du temps donné doit être prévue sur une demi-journée de classe,
- la date fixée de récupération doit être annoncée dès aujourd'hui dans un cadre connu de tous.

**Les organisations syndicales Snuipp-FSU, Se-Unsa, CGT éducation' et Sud Education**, si ces conditions ne sont pas remplies, appelleront, en conséquence, les collègues à ne pas se rendre à cette « invitation ».